



Vos nageurs sauveteurs

Ordre du jour ADD 2026

82. Assemblée des délégués ordinaire 2026 Société Suisse de Sauvetage SSS

Présidence	Aline Muller, Zentralpräsidentin
Lieu	Businesspark Sursee, Allee 1A, 6210 Sursee
Date	25 avril 2026
Durée	9h30 – 16h30
Présent·es	voir liste de présence
Procès-verbal	Cornelia Bühlmann



Vos nageurs sauveteurs

Ordre du jour

Cet ordre du jour est envoyé avec l'invitation et est disponible en téléchargement sur Network SSS.

Ordre du jour.....	2
1 Élection des scrutateurs	3
2 Approbation de l'ordre du jour	3
3 Approbation du procès-verbal de la 81 ^e Assemblée des délégués 2025.....	3
4 Approbation des rapports annuels de 2025 de la SSS et du Conseil Saint-Christophe	3
4.1 Rapport annuel de la SSS	3
4.2 Rapport annuel de la CdG	3
4.3 Rapport annuel du Conseil St-Christophe	3
5 Approbation des comptes annuels de 2025 et décharge au Comité central	4
6 focus32	4
6.1 Sport.....	4
6.2 Cotisation des membres	4
6.3 Principes de financement.....	4
7 Fixation des cotisations des membres et validation de la planification annuelle 2026-2029	4
7.1 Cotisations des membres	4
7.2 Planification pluriannuelle 2026-2029.....	5
8 Élection de confirmation de la présidente centrale et des membres du Comité central ainsi que des membres du Comité central élus librement.....	5
9 Élection de l'instance de révision externe et des membres de la Commission de gestion	6
9.1 Instance de révision externe	6
9.2 Commission de gestion.....	6
10 Election des membres du Conseil St-Christophe.....	6
11 Désignation de Membres honoraires et autres distinctions	6



Vos nageurs sauveteurs

1 Élection des scrutateurs

La constatation du quorum est fixée par les art. 19 et 21 des statuts de la SSS.

La convocation à l'Assemblée des délégués se fait par écrit au moins quatre semaines avant. Toute Assemblée des délégués ordinaire dûment convoquée peut délibérer valablement et statue définitivement sur les affaires qui lui sont attribuées par la législation et les statuts.

Le Siège administratif de la SSS propose les personnes suivantes comme scrutatrices et scrutateurs :

- Bloc 1: Stefanie Huber
- Bloc 2: Melanie Furrer
- Bloc 3: Marc Haring
- Bloc 4: Christoph Meier
- Réserve: Christoph Merki

Les procédures d'élection et de vote sont fixées à l'art. 21 des statuts.

Election

2 Approbation de l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des affaires qui n'ont pas été annoncées en bonne et due forme. L'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour est exclu. La modification de l'ordre du jour (l'ordre, par ex.) nécessite l'approbation de l'AD. Après l'approbation, il n'est plus possible de modifier l'ordre du jour.

Approbation

3 Approbation du procès-verbal de la 81^e Assemblée des délégués 2025

Selon l'art. 21 des statuts de la SSS, chaque assemblée fait l'objet d'un procès-verbal qui doit être approuvé par l'Assemblée des délégués.

Le procès-verbal de la 81^e Assemblée des délégués ordinaire du 5 est à télécharger sur Network SSS.

Approbation

4 Approbation des rapports annuels de 2025 de la SSS et du Conseil Saint-Christophe

Il incombe à l'Assemblée des délégués d'approuver les rapports annuels de la SSS et du Conseil St-Christophe (art. 18 des statuts de la SSS).

Afin de répondre aux différents besoins de groupes d'intérêts variés en matière de rapports annuels, la SSS fait la distinction entre rapport annuel, comptes annuels et rapport d'activité.

4.1 Rapport annuel de la SSS

Le rapport annuel de la SSS (Priorités annuelles) est à télécharger sur Network SSS.

Approbation

4.2 Rapport annuel de la CdG

Le rapport annuel de la Commission de gestion peut être consulté sur le Network SSS dès qu'il est disponible.

Approbation

4.3 Rapport annuel du Conseil St-Christophe

Le rapport annuel du Conseil St-Christophe est à télécharger sur Network SSS.



Vos nageurs sauveteurs

Approbation

5 Approbation des comptes annuels de 2025 et décharge au Comité central

Les comptes annuels 2025 sont à télécharger sur Network SSS.

Comme information supplémentaire, le rapport d'activité peut être consulté sur Site web de la SSS dès qu'il est disponible.

Le contrôle des comptes annuels 2025 a été effectué par PricewaterhouseCoopers SA à Lucerne. Il a été vérifié que le standard d'établissement des comptes Swiss GAAP RPC 21 était bien respecté. Ceci inclut les directives de la ZEWO. Le rapport de révision détaillé fait partie des comptes annuels.

En accordant la décharge, les membres de la SSS approuvent les comptes annuels et confirment ainsi qu'ils n'ont plus aucune prétention à l'égard du Comité. La décharge n'est accordée que pour des faits connus. En outre, l'octroi de la décharge n'a d'effet qu'à l'égard des membres et non à l'égard de tiers.

Approbation

6 focus32

Dans le cadre du projet «focus32», la mission, la vision, les valeurs et les domaines d'activité de la SSS (Suisse), ainsi que son financement, ont fait l'objet de discussions lors de diverses manifestations depuis l'automne 2025. Il en résulte plusieurs propositions du Comité central à l'intention de l'Assemblée des délégués. Ces propositions, ainsi que des informations complémentaires sur ce point de l'ordre du jour, peuvent être téléchargées sur le Network SSS.

6.1 Sport

Le Comité central propose l'introduction d'une cotisation distincte versée par les Sections afin d'augmenter les fonds propres de la SSS destinés au sport de sauvetage (à partir de 2028). Cette cotisation devra être versée exclusivement par les Sections actives dans le sport de sauvetage. La définition, les modalités et le montant de cette cotisation feront l'objet d'un vote lors de l'Assemblée des délégués de 2027.

Approbation

6.2 Cotisation des membres

Le Comité central propose aux délégué·es que les cotisations des membres soient affectées à la couverture des charges d'exploitation des organes de la SSS ainsi que du Network SSS, et que leur montant total soit aligné sur celles-ci, déduction faite d'une part proportionnelle des dépenses liées au sport.

Approbation

6.3 Principes de financement

Le Comité central propose aux délégué·es d'adopter des principes et des directives concernant le financement des prestations de la SSS Suisse ainsi que l'utilisation des fonds de l'organisation.

Approbation

7 Fixation des cotisations des membres et validation de la planification annuelle 2026-2029

7.1 Cotisations des membres

Comme annoncé lors de l'ADD 2025, le Comité central propose de maintenir les cotisations des membres inchangées pour 2026. La documentation relative à l'augmentation des cotisations des membres est à télécharger sur Network SSS.

Approbation



Vos nageurs sauveteurs

7.2 Planification pluriannuelle 2026-2029

À titre d'information complémentaire, les priorités annuelles pour 2026 ainsi que le budget 2026 avec les explications sont à télécharger sur Network SSS.

La planification pluriannuelle vise à établir un lien entre la stratégie, la planification annuelle et le budget correspondant. À cet égard, la planification pluriannuelle sert également de ligne directrice pour le Comité central.

La planification pluriannuelle 2026-2029 est à télécharger sur Network SSS.

Approbation

8 Élection de confirmation de la présidente centrale et des membres du Comité central ainsi que des membres du Comité central élus librement

À l'exception du président ou de la présidente, le Comité central se constitue lui-même (art. 24 des statuts).

Le Comité central propose les réélections suivantes :

- Aline Muller, présidente
- Tanya Randegger, Vice-présidente, Représentante régionale Zurich
- Alexandra Bernasconi, Représentante régionale Central
- Eduard Brunner, Représentant Nord-Ouest
- Alfred Ulmann, Représentant Ost
- Maurizio Vitali, Représentant Sud
- Raphael Rohner, Représentant de la jeunesse
- Raymond Ruch, Délégué de la CRS

Le Comité central propose les nouvelles élections suivantes:

- Timothé Schärer, Représentant Romande
- Reto Strub, Membre libre
- ..., Membre libre

(Compte tenu de la décision encore en suspens concernant le siège au Conseil de la Croix-Rouge suisse (CRS) et de la planification très serrée, la fiche de présentation de la personne éventuellement pressentie pour occuper le deuxième siège vacant au Comité central sera fournie ultérieurement)

Les informations relatives aux nouvelles élections du Comité central sont disponibles en téléchargement sur le Network SSS.

Approbation



Vos nageurs sauveteurs

9 Élection de l'instance de révision externe et des membres de la Commission de gestion

9.1 Instance de révision externe

Selon l'art. 26 des statuts, l'instance de révision doit être élue ou confirmée chaque année.

Le Comité central demande aux délégué-es de confirmer PricewaterhouseCoopers SA à Lucerne comme instance de révision externe pour l'exercice 2026.

Approbation

9.2 Commission de gestion

Les membres de la Commission de gestion (CdG) sont élus pour trois ans par l'Assemblée des délégués (art. 27 des statuts).

- Gabriela Codjia
- Beatrice Amsler
- Ernst Altherr

Réélection

10 Election des membres du Conseil St-Christophe

Selon l'art. 28 des statuts, le Président ou la Présidente et les membres du Conseil St-Christophe sont élus par l'Assemblée des délégués.

La personne suivante se présente pour succéder à Ernst Altherr en tant que représentant de la Région Est :

- Martin Schmid, SSS Section Coire

Les informations concernant Martin Schmid sont disponibles en téléchargement sur le Network SSS.

Adriano Gabaglio a annoncé sa démission du poste de Président du Conseil St-Christophe à l'occasion de l'ADD 2026. Aucune candidature n'a été reçue à ce jour pour pourvoir ce poste vacant. Des candidatures spontanées sont possibles lors de l'Assemblée des délégués.

Élection

Les autres membres du Conseil St-Christophe se présentent, ce dont nous leur sommes reconnaissants, à la réélection.

Réélection

11 Désignation de Membres honoraires et autres distinctions

Les désignations de Membres honoraires (selon l'art. 16 des statuts de la SSS) ainsi que les autres distinctions, remerciements et anniversaires sont présentés à l'Assemblée des délégués.

Approbation